



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

Sommaire

1. Directives institutionnelles

- a) Obligation scolaire dès 3 ans
- b) Evolution des programmes 2021
- c) Plan maternelle et priorités de la circulaire de rentrée 2023-24
(Vademecum GS dédoublées)

2. Recommandations organisationnelles et pédagogiques

- a) Repères de développement et besoins de l'enfant
- b) Espaces et temps (travail en groupes)
- c) Evaluation : (observation, carnet de suivi, fiche synthèse acquis GS)

3. Compétences spécifiques de la direction en maternelle

4. Travail avec les ATSEM

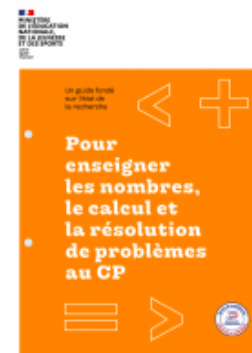
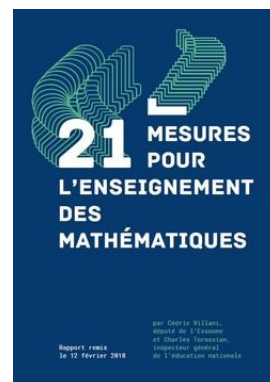
1. Directives institutionnelles

A. Obligation scolaire dès 3 ans

L'école maternelle : lieu d'apprentissage

- Instruction obligatoire à 3 ans
- Priorité donnée à l'acquisition des savoirs fondamentaux à l'école primaire
 - ❖ enjeu essentiel d'apprentissage de la lecture
 - ❖ poursuite du redressement du niveau en mathématiques
- Série de guides thématiques
- Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire
- Attention particulière aux années charnières

Les guides pour la mise en œuvre des programmes



L'école maternelle, l'école de l'épanouissement et du langage

La loi sur l'école de la confiance a abaissé l'âge de l'instruction obligatoire de **6 ans à 3 ans** à partir de la rentrée 2019

- Tous les enfants qui atteignent l'âge de 3 ans au cours de l'année civile seront soumis à **l'obligation d'instruction** à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée.

- **Exigence d'assiduité avec possibilité d'aménagement** sous condition (uniquement l'après-midi, avis de l'IEN, demande écrite signée).



- **Ecole maternelle = début de l'instruction obligatoire** inscrite dans un continuum.

- **Liaison GS/CP** plus que jamais porteuse de sens.

- **Continuité éducative** articulation entre les différents modes d'accueil, liaison avec les crèches ...

L'école maternelle, l'école de l'épanouissement et du langage

Les enjeux de l'abaissement de l'obligation d'instruction en lien avec les enjeux de l'EM

- **Corriger les inégalités sociales** (secteurs les plus défavorisés : zones urbaines, rurales et de montagne)



- **Développer l'estime de soi, l'envie, le plaisir d'apprendre**

- **Favoriser l'éveil**

- **Apporter la sécurité affective**

- **Porter attention à la langue française et à la construction du nombre** (enrichir lexicale et syntaxe, résolution de problèmes)

L'école maternelle, l'école de l'épanouissement et du langage

Des recommandations organisationnelles

- **Les horaires** (conformes au règlement départemental). Accueil 10 mn avant l'entrée, heure de sortie.

- **L'emploi du temps** adapté à l'âge des enfants, alternance temps forts/temps faibles, activités récurrentes rassurantes et structurantes, temps d'activité physiques.

- **Les récréations** en milieu de ½ journée, 30 mn avec habillage/déshabillage. Pas de récré pour les PS qui font la sieste.



- **La sieste** en PS, dès la fin du repas. Pas systématique en MS. Possibilité de 20 mn de temps calme. Lever au bout de 20 mn.

- **La propreté** n'est pas une condition à l'entrée à l'EM.

L'école maternelle, l'école de l'épanouissement et du langage

Les ateliers individuels autonomes d'entraînement/Le travail sur fiche

- **Rapport d'IGEN** : « *il existe des écarts de l'intention à la réalisation.*

La présentation individuelle des ateliers, assortie des défis à réaliser qui seront autant d'enjeux d'apprentissage n'est pas toujours effective et beaucoup de manipulation tournent à vide.

Le langage qui devrait accompagner l'action est trop rarement mobilisé et la mesure des progrès reste souvent aléatoire. »



- **Le travail sur fiches doit être exceptionnel**

Il ne saurait être proposé aux élèves sans un vécu préalable de la même activité en classe et pas avant la dernière partie de l'année scolaire de GS.

- **Pour une plus grande efficacité les activités doivent être :**

- mises en cohérence avec la programmation de classe
- explicites : apprentissage visé, critères de réalisation et de réussite
- mises en œuvre en petits groupes afin de soutenir l'action par le langage

L'école maternelle, l'école de l'épanouissement et du langage

L'évaluation continue et positive, acte pédagogique à part entière

- **Observation spontanée** au fil du temps : dans les activités, la vie scolaire

- **Carnet de suivi des apprentissages**
 - rendre compte des progrès,
 - mettre en valeur et en perspective sur la base d'observables définis. Format au choix des équipes.

- **Synthèse des acquis de l'élève**
 - établie à la fin du C1
 - pointe ce que l'élève a acquis
 - transmis au CP = véritable support pédagogique de liaison. Modèle national.



- **Observation préparée planifiée**, déterminée au préalable, liée à un objectif pédagogique ciblé avec une progression identifiée.

- **Déconseillé d'utiliser des fiches pour une évaluation individuelle des compétences des élèves avant la GS**

L'école maternelle, l'école de l'épanouissement et du langage

La rentrée des PS et TPS: pour ceux qui font leur 1^{ère} rentrée à l'école

▪ Réelle communication avec les familles

- Organisation présentée lors du dernier Conseil d'école
- Information individuelle pour chaque famille et par voie d'affichage
- Validation par l'IEN



- Non imposée aux familles
- Droit à la scolarisation complète le 1^{er} jour

▪ Ex d'organisation

1^{er} jour : une moitié des enfants est accueillie avec les parents de 8h30 à 10h, l'autre moitié de 10h à 11h30. Les parents sont invités à quitter la classe au bout d'un moment.

B - Evolution des programmes

1. Ajustements issus d'une volonté de clarification et de précision
2. Ajustements issus d'une volonté d'assouplissement de la conception du temps scolaire.
3. Ajustements issus d'une volonté de mobilisation sur des enjeux essentiels
4. Conséquences sur les attendus de fin de cycle

Évolutions et points saillants pour le domaine 1 : le domaine du langage qui devient la langue française



Enrichir le vocabulaire

- L'école maternelle offre à tous les enfants de nombreuses occasions de découvrir des champs lexicaux variés. **L'interaction, les temps rituels, le jeu, les situations vécues, toutes les activités d'apprentissage et les lectures** permettent d'augmenter le bagage lexical compris et utilisé par les élèves. Celui-ci est **mobilisé et réutilisé lors de temps dédiés à l'enseignement de la langue**. L'enseignant est attentif au choix des mots, à leur prononciation, à leur mise en réseau, à **leur appartenance à toutes les catégories grammaticales**. Il prend soin de faciliter l'emploi, la compréhension et la mémorisation des mots et des expressions en les présentant **dans des phrases et des textes**. Il donne ainsi à l'élève la faculté d'appréhender la langue de manière méthodique et de commencer à comprendre le monde à travers tous les domaines d'enseignement.

Acquérir et développer la syntaxe

- La syntaxe **s'acquiert conjointement avec la construction du lexique**. L'appropriation progressive des structures syntaxiques se développe dans le cadre de toutes les activités de la classe, par **la pratique de la langue orale** et par **la fréquentation de la langue écrite**, mais **aussi lors de courtes activités dédiées**. Le professeur accompagne la production de phrases simples et courtes, qui vont se complexifier tout au long du cycle. Il **emploie des structures de phrase** qu'il veille à **faire réutiliser en situation** par ses élèves (forme négative, phrases de types interrogatif ou impératif, etc.).
- En **prenant appui sur des objets, des jeux, des imagiers, des albums, des situations vécues dans les différents domaines d'enseignement**, l'enseignant **organise les apprentissages** et adapte les objectifs et les attentes **en fonction du développement de chaque enfant**. De multiples emplois dans des contextes variés sont requis pour assurer la mémorisation et l'utilisation des mots et des structures par chaque élève. [...]

Retenir des ajouts sur le vocabulaire et la syntaxe

- Un enseignement appuyé sur toutes les activités de la classe.
- Un enseignement qui dit son nom : il s'agit très clairement, très explicitement, de construire et enrichir le bagage lexical des enfants. Sur la base des mots collectés (noms, adjectifs, verbes, adverbes...), il s'agit d'organiser de brèves séances qui reviennent sur ces apprentissages, font entendre les mots, les expliquent, les font utiliser...
- L'affichage mural peut être largement utilisé (images, étiquettes) mais aussi le numérique, comme autant de diverses manières de réactiver les nouveaux mots appris (+ cahier de vie, expositions, rencontres avec parents, etc.).

Ajouts sur les attendus de fin de cycle

- Utiliser le lexique appris en classe de façon appropriée.
- Reformuler le propos d'autrui.
- Distinguer [et manipuler] des syllabes : scander les syllabes constitutives d'un mot, comprendre qu'on peut en ajouter, en supprimer, en inverser.
- Repérer et produire des rimes, des assonances.
- Connaître le nom des lettres, savoir que leur nom peut être différent du son qu'elles transcrivent.
- Commencer à faire le lien avec le son que codent les lettres.
- Reconnaître son prénom dans les trois graphies et identifier les lettres qui le composent.
- Copier en cursive un mot ou une courte phrase dont le sens est connu.

Évolutions et points saillants pour le domaine 4 : acquérir les premiers outils mathématiques



5 points à retenir

Ajustement n°1

Acquérir les premiers outils mathématiques

« Introduire les enfants au plaisir du raisonnement mathématique en maternelle, c'est aussi les faire jouer avec les formes, les espaces, les cartes, les dessins, les puzzles, les séries, la logique, etc, et enrichir leur langage pour parler avec précision de tous ces domaines. »

Ajustement n°3

Stabiliser la connaissance des petits nombres

Au départ, l'accent est mis sur les tout petits nombres de 1 à 4. Après quatre ans, les activités de décomposition et recomposition s'exercent sur des quantités jusqu'à dix.

Ajustement n°5

Utiliser le nombre pour résoudre des problèmes

Dès la petite section et tout au long du cycle 1, l'enseignant propose très fréquemment des situations problèmes concrètes dans lesquelles la réponse n'est pas immédiatement disponible pour les élèves. Les situations proposées sont construites de manière à faire apparaître le nombre comme utile pour anticiper le résultat d'une action sur des quantités (augmentation, diminution, réunion, distribution, partage) ou sur des positions (déplacements en avant ou en arrière).

Ajustement n°2

Découvrir les nombres et leurs utilisations

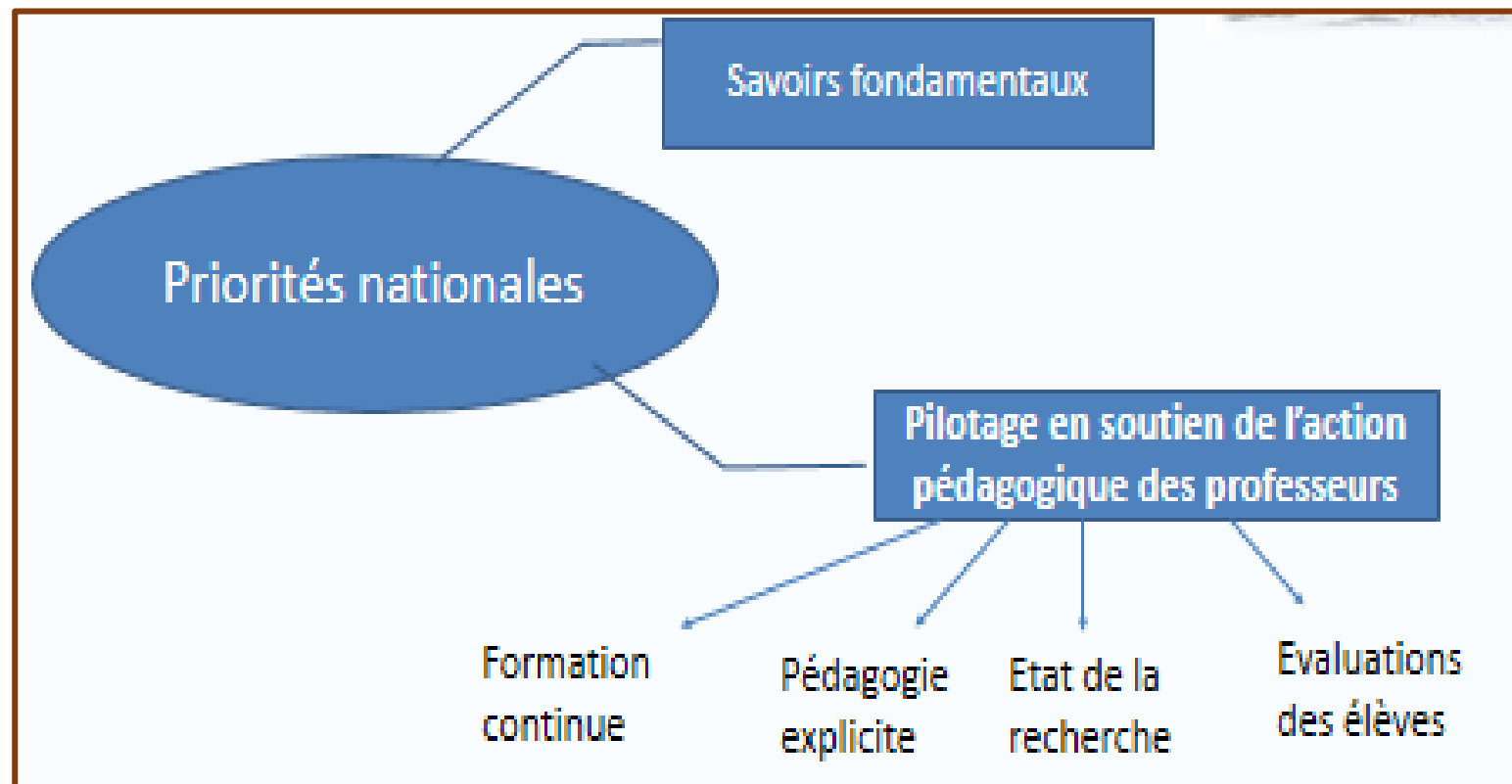
À leur arrivée à l'école maternelle, ils commencent à discriminer les petites quantités, un, deux et parfois trois. Enfin, s'ils savent énoncer les débuts de la suite numérique, cette récitation ne traduit pas une véritable compréhension des quantités et des nombres.

Ajustement n°4

Stabiliser la connaissance des petits nombres

Au-delà des activités spécifiques concernant le nombre, menées sur des temps dédiés, il convient de rendre explicites les usages du nombre tout au long de la journée, dans toutes les occasions: «Nous allons constituer des groupes de quatre enfants», «J'ai déposé cinq étiquettes sur la table», «Il y a deux élèves dans le coin cuisine», etc.

ENJEUX DES PLANS MATHÉMATIQUES, FRANÇAIS ET MATERNELLE



C - Plan maternelle et priorités de la circulaire de rentrée

- **Plan maternelle : « Agir dès la maternelle »**
<https://eduscol.education.fr/608/ecole-maternelle>

- axe formation des PE
- axe continuité du parcours de l'enfant et de l'élève
- continuité des plans mathématiques et français

- **Priorités nationales de la maternelle**

- 1. Développer des compétences sociales et émotionnelles

L'école maternelle met l'accent sur les compétences sociales et émotionnelles des enfants, les encourageant à interagir avec leurs pairs, à partager, à écouter et à exprimer leurs émotions de manière appropriée.

- 2. Acquérir du langage

Une attention particulière est accordée au développement du langage oral et à l'enrichissement du vocabulaire des enfants. Les enseignants encouragent la communication et l'expression orale.

- 3. Découvrir les nombres et le monde

Les enfants sont initiés aux concepts mathématiques de base, tels que la numération, les formes, les grandeurs, et sont encouragés à explorer leur environnement pour développer leur compréhension du monde qui les entoure en variant l'échelle des espaces

- 4. Préparer à la lecture et à l'écriture

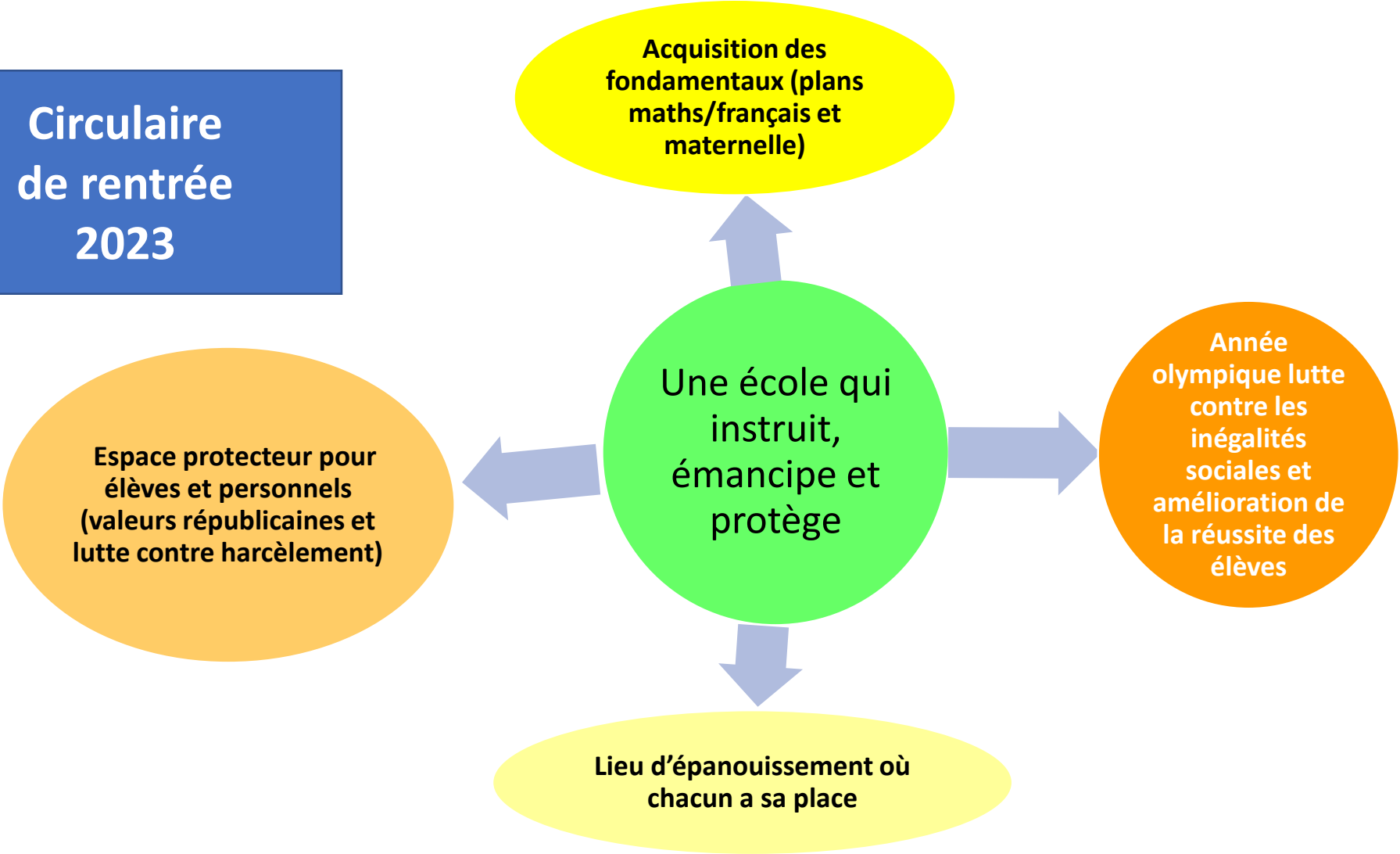
Les élèves sont exposés à la littérature pour développer leur intérêt pour la lecture. Ils commencent également à explorer les bases de l'écriture, notamment la tenue du crayon et la formation des lettres.

- 5. Développer la motricité :

L'éducation à la maternelle favorise le développement moteur des enfants par le biais d'activités physiques et artistiques. La pratique sportive doit permettre aux élèves de développer leur bien-être physique et mental.

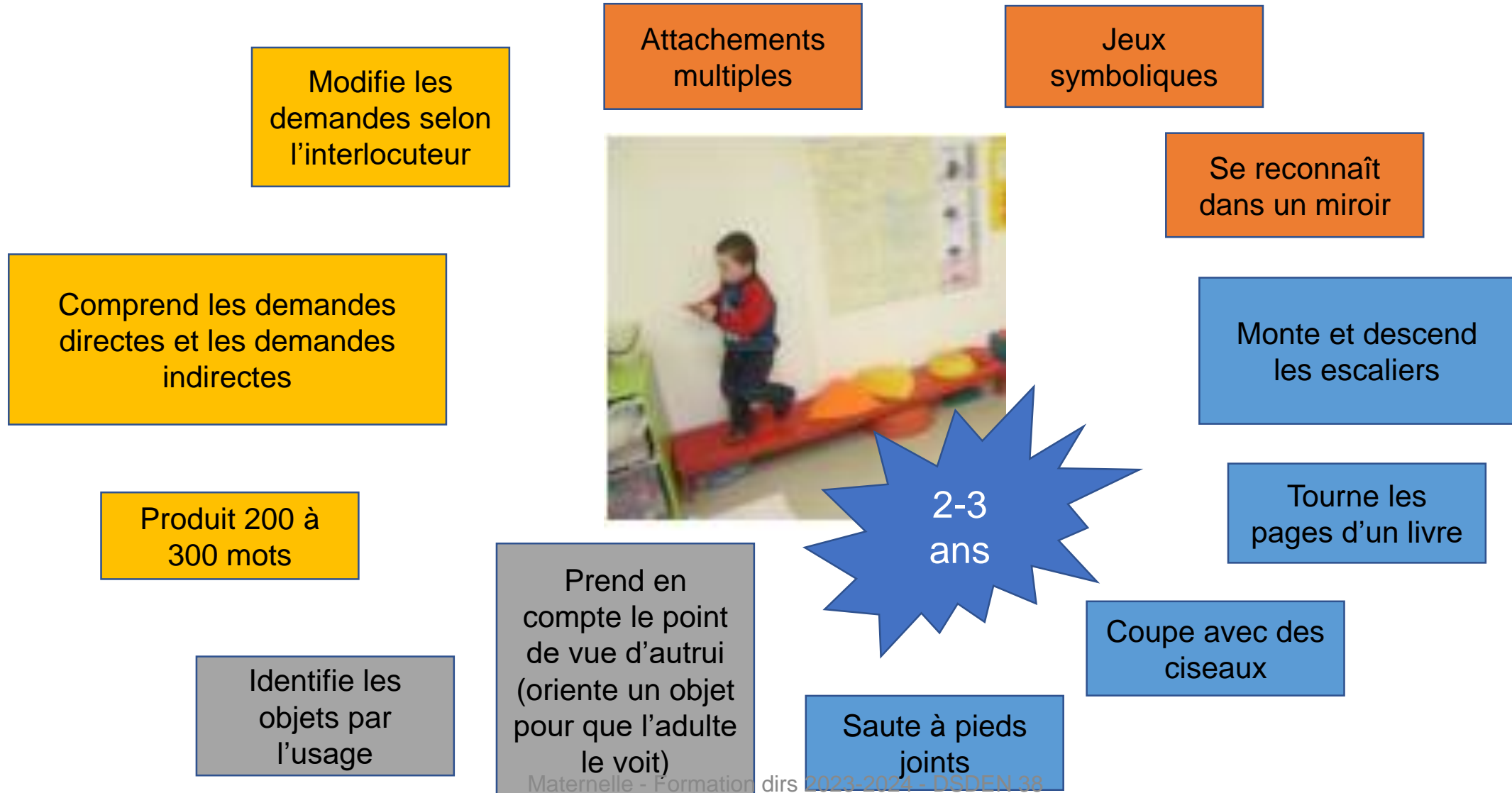
- 6. Éveiller à la créativité et à la culture : les enfants sont encouragés à exprimer leur créativité

**Circulaire
de rentrée
2023**



2. Recommandations organisationnelles et pédagogiques

A - Repères de développement et besoins de l'enfant



Extension du vocabulaire et phrases courtes

Identifie plusieurs parties du corps

Attend son tour

Peut suivre une conversation

Aime aider les autres

S'amuse des jeux de langage

3-4 ans

Critique autrui

Comprend des promesses

Fait du tricycle

Utilise les principes du comptage

Tape du pied dans un ballon

Acquisition des concepts d'espace, de temps, de quantité

Court avec aisance



Produit des
demandes indirectes
et des justifications

Comprend l'identité
et la différence

Comprend le
comparatif

Est attentif à sa performance

Est capable de classification et
de sériation

Joue à des jeux
de compétition

Comprend l'état
mental d'autrui



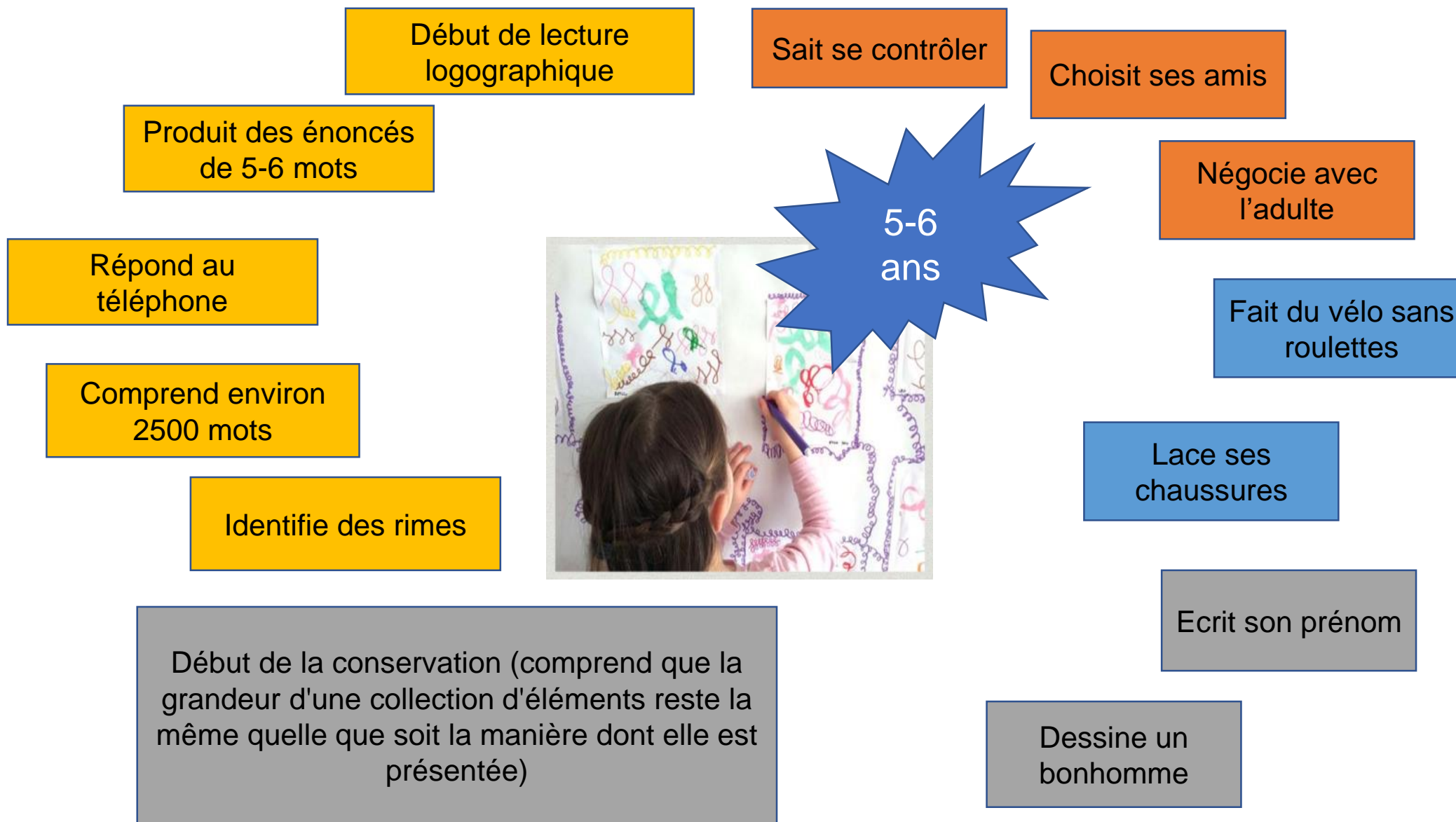
4-5
ans

Stabilité du
genre (se
reconnaît
comme garçon
ou fille)

Marche en
arrière

Tient un papier
d'une main tout
en écrivant de
l'autre

Monte à une
échelle



Développement du langage : grands repères

Naissance	l'enfant est intéressé par la voix (discrimination DADADA BADADA)
Vers 6 mois	babillage simple qui s'enrichit à 9 mois
Vers 7 mois	gestes de communication
Vers 8 mois	adaptation à sa langue maternelle
Vers 12 mois	mots isolés [marche (9-16 mois)] proto mots, onomatopées, joue à faire semblant
20 – 24 mois	explosion langagière (1 mot nouveau/heure d'éveil)
20 mois	mots et gestes de pointage, acquiert son prénom
2 ans	300 mots , 3 ans, 500 mots
2 à 3 ans	explosion lexicale
3 ans	phrases de 3 mots, joue avec les autres et règles du jeux possibles. 5 à 10 nouveaux mots / jour et apprend syntaxe de façon explicite
3 à 4 ans	utilisation du JE , le mien , le tien, ici phrases de plus de 3 mots , vocabulaire des émotions
4 ans	phrases complexes d'au moins 6 mots 1500 mots de vocabulaire, récits d'histoire de vécu, articulation « presque complète » on accepte les tre/cre, che/se
5 à 6 ans	Complexification des énoncés et enrichissement du lexique

*Dr Christine Lequette,
médecin conseil rectorat Grenoble*

Tableau d'indicateurs n°1 - Indicateurs de vigilance pour des enfants normalement scolarisés

	Indicateurs de vigilance (enfants normalement scolarisés)
Enfants de 3 à 4 ans	<p>Les enfants ne paraissent pas comprendre. Ils ne posent pas de questions et ne donnent que peu de signes d'intérêt. Ils n'utilisent que des mots phrases et montrent peu ou pas d'évolution dans le courant de l'année. Ils n'utilisent pas le « je » ni le « tu ». Ils ne sont pas intelligibles, ne disent pas de mots reconnaissables. Pour compléter, on essaiera de voir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si ces enfants réagissent aux bruits, à la musique ; • si le volume de leur voix est normal ; • s'ils cherchent à communiquer par d'autres moyens que le langage (mimiques, gestualité mais aussi formes agressives : coups de pied, morsures, griffures...) • s'ils regardent leur interlocuteur ; • s'ils essaient de dire des comptines, de chanter ; s'ils prennent du plaisir dans les moments dédiés à ces activités même s'ils ne participent pas activement.
Enfants de 4 à 5 ans	<p>Les enfants comprennent moins bien qu'ils ne parlent. Ils produisent des phrases sans verbes. Ils ne parlent qu'en situation. Ils n'utilisent pas le « je » ni les autres pronoms sujets usuels. Ils cherchent fréquemment leurs mots, leur vocabulaire est réduit à des noms. Ils sont peu intelligibles (articulation). Ils évoluent peu ou pas malgré un guidage et une aide de l'enseignant. Mêmes observations complémentaires que précédemment, en particulier pour ce qui est de la communication.</p>

	Indicateurs de vigilance (enfants normalement scolarisés)
Enfants de 5 à 6 ans	<p>Les enfants comprennent mal ou difficilement (ils ont besoin de reformulations, de simplifications). Ils sont peu intelligibles ou déforment des mots de manière importante et régulière. Ils ne remplacent pas un nom par « il » ou « elle » quand ils racontent. Ils ne produisent pas de formes conjuguées pour exprimer le futur ou le passé. Ils produisent essentiellement des énoncés réduits (inférieurs à 4 mots) ou des phrases longues mais agrammaticales. Ils ne parviennent pas à raconter. Ils n'expriment pas de notions de temps et d'espace. Ils ne parviennent pas à « jouer » avec les syllabes, encore moins avec les phonèmes. Ils ont des difficultés à mémoriser des comptines, des chants, des poèmes, une histoire. Ils ne reconnaissent que très peu de lettres de l'alphabet, voire aucune. Ils progressent peu ou pas sur l'année malgré des aides. Pour compléter, on essaiera de voir si les problèmes relevés affectent de la même façon d'autres domaines que le langage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mémorisent-ils la suite des nombres, des itinéraires, des connaissances sur le monde, etc. ? • Dessinent-ils ? Représentent-ils des « scènes » ? • Discriminent-ils des formes graphiques ? • Réagissent-ils de manière adaptée à la musique (jeux vocaux, activités instrumentales, danse) ?

Stratégies

L'enfant ne parle pas encore

Lui faire la conversation en veillant à ce qu'il soit bien attentif

- Fixer son attention
- Parler lentement
- Répéter plusieurs fois les même mots (3 à 5 fois)
- Faire des phrases courtes
- Le questionner
- Respecter le tour de parole
- Laisser du temps à l'enfant pour répondre

[Cf. Michel GRANDATY INSPE Toulouse](#)

Besoins de l'enfant à l'école maternelle



C - Espace et temps dans la classe

Aménagement des espaces

Questionnement classe

J'interroge l'organisation de ma classe	Permanent	Evolutif	Satisfaisant A revoir	Evolutions envisagées
Se déplacer dans la classe : La circulation des élèves est-elle aisée ?				
Les élèves disposent-ils d'un coin calme				
Les élèves disposent-ils d'un coin destiné à des activités individuelles				
Les élèves sont-ils confrontés à des activités d'exploration en accès libre dans la classe ?				
Les espaces dans ma classe permettent-ils aux élèves, de travailler sur des plans verticaux, horizontaux... ?				
Les espaces symboliques dans la classe Poupées, marchande, voitures, autres....				
Autres espaces en lien avec un domaine spécifique d'apprentissage (à préciser)				
Les espaces annexes : Lesquels ? (Coulloirs, dortoirs, salle de motricité, extérieur...)				
Pour quelles activités ?				

Aménagement du temps

Construire l'emploi du temps de la classe

Le rôle de EDT <i>Pour l'élève Pour le PE Pour l'équipe pédagogique Pour les familles</i>	
Ce qui le structure <i>Les fondamentaux</i>	
Les incontournables <i>à prendre en compte</i>	
La part variable <i>Ce qui peut être modulable, ajustable</i>	
Ce qu'il est possible de faire évoluer rapidement	

- Espace repos, « repli » : pour se ressourcer, s'isoler
- Espace bibliothèque
- Espace pour se regrouper, se retrouver (espace qui évolue et sans contrainte avec les petits)
- Espace moteur
- Espace jeux symboliques
- Espace de manipulation, expériences sensorielles
- Espace artistique
- Espace sciences / géographie
- Espace écoute
- Espace numérique / maths
- Espace graphisme
- Espace écrits et écriture



Des temps faibles	Des temps forts
-La première heure de la journée et de la mi-journée -Le temps de pause méridienne	- Après 9h / 9h30 - Après 15h

La durée de concentration des enfants est variable selon leur âge et le type d'activité réalisée:

- Plus les enfants sont jeunes, plus il est important de varier les phases au cours d'une même séance et d'alterner les modalités de travail (collectif/individuel, oral/écrit, découverte/entraînement...).
- La capacité moyenne d'attention variant de **5/10** minutes pour les plus jeunes à **20/30** minutes pour les plus âgés.

Organiser avec un soin particulier les transitions entre la maison et l'école, le scolaire et le périscolaire

L'accueil en classe

- Permettre à l'enfant d'entrer en douceur dans le groupe, et l'école.
- Permettre à l'enseignant de nouer une relation duelle avec chaque enfant dans des situations privilégiées favorables à des interactions langagières personnalisées.

Les transitions entre les activités scolaires et périscolaires

- *L'articulation entre le temps scolaire, la restauration et les moments où l'enfant est pris en charge dans le cadre d'accueils périscolaires doit être travaillée avec tous les acteurs concernés de manière à favoriser le bien-être des enfants et constituer une continuité éducative. »*

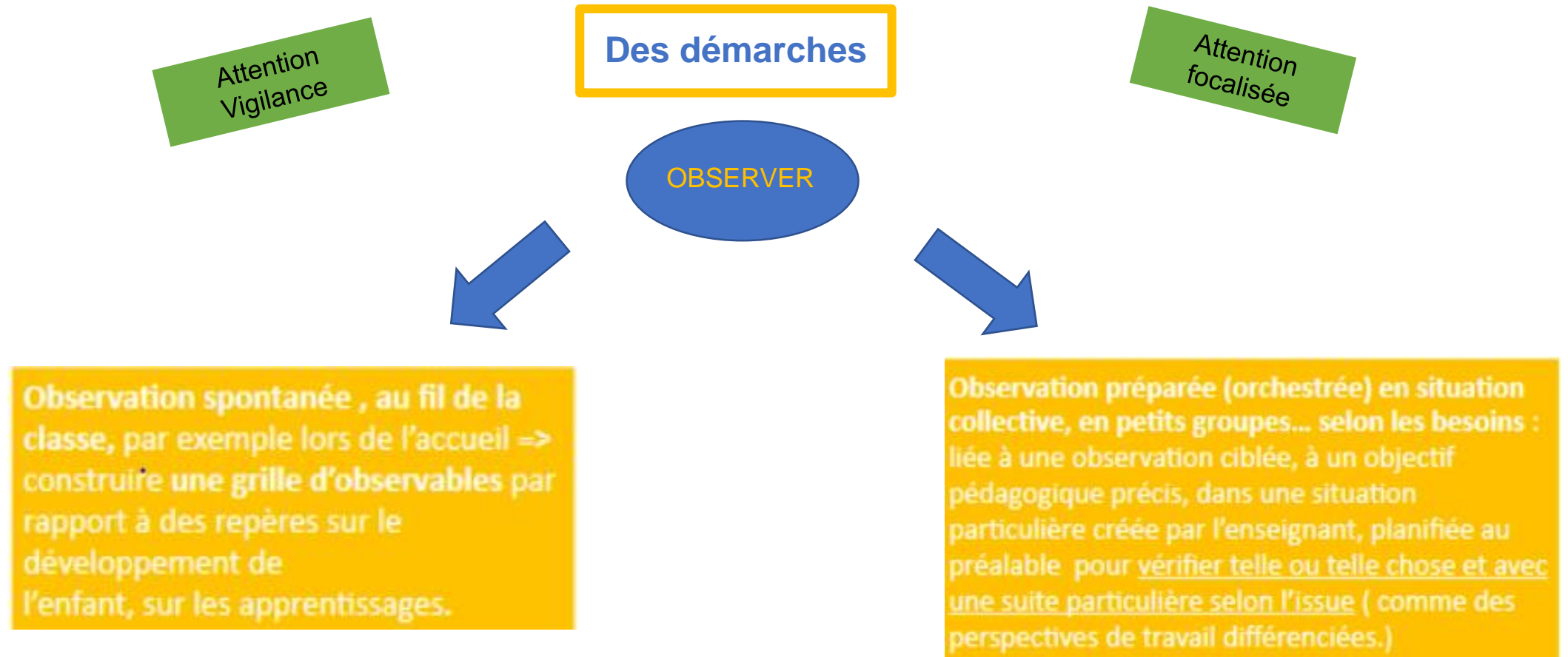
La relation aux familles

EDT Les incontournables

- ▶ prévoir un temps d'accueil le matin dans la classe avec une durée variable en fonction de l'âge des élèves et évolutif en cours d'année scolaire.
 - ▶ adapter l'organisation du temps à la gestion des espaces disponibles (salle de jeux, gymnase, BCD,...) et du personnel disponible (ATSEM)
 - ▶ faire apparaître les domaines d'apprentissage dans l'emploi du temps .
 - ▶ les temps de regroupement, de rituels, d'accueil sont à définir en termes de contenus d'apprentissages.
 - ▶ les apprentissages. Différents types d'activités seront répartis dans la journée : activités pour découvrir, pour chercher, pour structurer, pour consolider, s'entraîner, réinvestir.
 - ▶ la durée : les durées varient en fonction de l'âge des enfants, de l'objectif des différents moments d'une journée et de la nature de l'activité.
 - ▶ l'organisation : la succession des différents moments de la journée sera pensée en termes d'alternances :
des formes de travail (collectif, groupe, individuel), des activités (situations orales/écrites, manipulation), des durées, des lieux , de l'attention exigée(soutenue ou plus faible).
 - ▶ installer la régularité pour donner des repères aux élèves.
 - ▶ faire évoluer l'emploi du temps au cours de l'année.
- faire apparaître le temps prévu pour l'aide personnalisée APC

C. L'évaluation

Evaluation : l'observation COMMENT ?

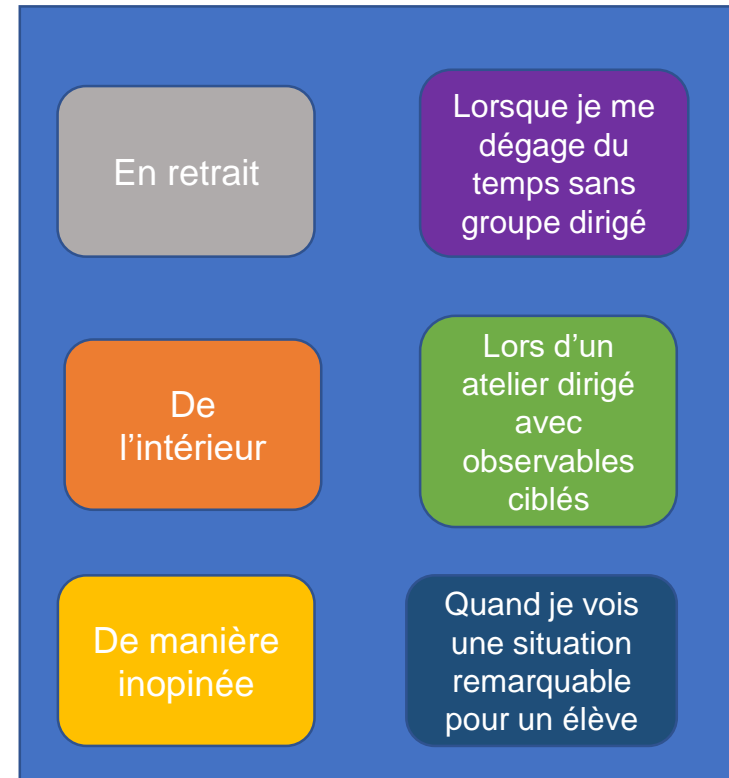


QUAND ?

Lors de différentes situations



Dans de différentes conditions



Evaluation : le carnet de suivi des apprentissages

« L'évaluation repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait.

Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder les traces, de percevoir leur évolution.

Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien ou avec celui des autres enfants.

Il tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe. »

Les observables simplifiés avec programmes 2021 - Groupe académique maternelle -

Des **OBSERVABLES** vers les attendus de fin de cycle

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Actualisation 2021 - 2022

L'oral

<i>Attendus</i>	<i>observables</i>
<i>L'oral : oser entrer en communication</i> Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre	01- Manifester sa présence par le regard, un geste 02- Montrer pour se faire comprendre 03- Dire des mots pour se faire comprendre 04- Participer en répétant seulement (parties de comptines, consignes,) 05- Participer à la tâche langagière, en répétant les paroles d'un pair 06- Prendre la parole pour répondre à une question 07- Répondre à une question autrement que par oui ou non 08- Parler pour être entendu (force et articulation) 09- Accepter les tours de parole, écouter ses pairs 10- Insister, transformer, adapter, reformuler son propos pour être entendu et compris 11- Participer à la régulation du propos du groupe : coopérer, compléter, ajouter, s'opposer, reformuler 12- Récapituler ce qui vient d'être dit, à la demande de l'enseignant 13- Se distancier, en comprenant et en se rapprochant d'une conversation d'adulte 14- Produire des énoncés de plus en plus longs et complexes

Observables et carnet de suivi : un exemple

- Étape 1 : Repérer le domaine et les attendus du programme
- Étape 2 : Déterminer des indicateurs de progrès/Réfléchir à des observables en fonction du contexte et pas des niveaux de classes
- Étape 3 : Mettre en place une séquence au service de la construction des savoirs visés
- Étape 4 : Faire le choix des élèves à observer et prévoir des observations complémentaires en fonction des réponses obtenues
- Étape 5 : Renseigner quelques carnets de suivi
- Étape 6 : Réutiliser la grille d'observables et la séquence

Les évaluations nationales (CP) et leur analyse en équipe

Conception des évaluations standardisées

- Travail entre le conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), la Depp, des équipes de chercheurs, la DGESCO, et l'IGÉSR
- Conception des exercices par des groupes experts (enseignants, maîtres formateurs, CPC, IEN) selon les processus DEPP en collaboration avec le CSEN
- Expérimentation et standardisation
- Retour des enseignants expérimentateurs

L'accompagnement des enseignants pour l'action pédagogique

- Les résultats des évaluations sont un point d'appui pour mener, au niveau des équipes d'école, une **réflexion sur leur action pédagogique et les modalités d'enseignement qui favorisent les apprentissages fondamentaux des élèves.**
- C'est aussi un moyen de pilotage pour les inspecteurs de l'éducation nationale et les formateurs qui s'inscrira pleinement dans le cadre des formations afin d'accompagner les équipes dans leurs pratiques de classe, en fonction des besoins repérés chez leurs élèves.

L'évaluation positive : synthèse

Une affaire de communication : la bienveillance, comment et jusqu'où ?

- Développer une **«évaluation positive»**: en toute chose, valoriser les réussites et pouvoir dire ce qui est acquis, même si ce n'est pas l'idéal visé.
- L'évaluation doit **montrer / révéler des réussites pour tel enfant**, non la perfection, non la supériorité par rapport aux autres. Pas les mêmes pour tous au même moment.
- Les **manques sont repérés de manière dynamique**, c'est-à-dire en suggérant des moyens de les dépasser ou de les combler. Il ne s'agit pas de les masquer.
- La **communication avec les parents** se fait de manière **constructive**: les progrès - même minimes - sont valorisés ; des perspectives sont données.

Synthèse des acquis de l'élève en fin de GS

Assurer la continuité du suivi pédagogique à la fin de la scolarité à l'école maternelle

3. Compétences spécifiques de la direction en maternelle

LES COMPETENCES SPECIFIQUES DU DIRECTEUR D'ÉCOLE MATERNELLE

TEXTES DE REFERENCE

- **Loi d'orientation n°2013-595 du 8-7-2013**
- **Décret n° 89 –122 du 24-2-1989** relatif aux directeurs d'école modifié par l'arrêté du 28-11-2014
- **Référentiel métier des directeurs d'école : circulaire n°2014-163** du 1-12-2014 parue au BO spécial n° 7 du 11 décembre 2014
- **Circulaire n° 2009-098** du 17-8-2009 parue au BO n° 32 du 3 septembre 2009 relative aux compétences spécifiques des enseignants exerçant à l'école maternelle
- **Arrêté** du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013 paru au BO n° 30 du 25 juillet 2013 relatif au référentiel de compétences professionnels des métiers du prof

COMPETENCES LIEES AUX RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES			
ACTIVITES ATTENDUES DE TOUT DIRECTEUR D'ÉCOLE		SPECIFICITES LIEES A LA MISSION DE DIRECTEUR D'ÉCOLE MATERNELLE	
		Connaissances spécifiques attendues du directeur d'école maternelle	Capacités et attitudes spécifiques attendues du directeur d'école maternelle
Animation	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la coordination entre les enseignants de l'école Présider le conseil des maîtres, le réunir une fois par trimestre au moins, assurer le suivi des décisions prises. Veiller à la tenue régulière des conseils de cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître le programme en vigueur à l'école maternelle et les documents d'accompagnement associés. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire réfléchir l'équipe enseignante sur des problématiques spécifiques à l'école maternelle (ex : les rituels, La sieste, les décroissements...). Cœuvrer pour interroger et faire évoluer certains fonctionnements systémiques (Cf. ateliers, passage aux toilettes, collation, etc.) Favoriser les actions entre le cycle 1 et le cycle 2. Se tenir informé de l'actualité institutionnelle relative à l'école maternelle Etre à l'écoute des enseignants des classes maternelles dans le cas d'une direction primaire.
Impulsion	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les instructions et programmes officiels auprès des maîtres. S'assurer des conditions nécessaires à la progression et l'évaluation des élèves. Définir les dispositifs de soutien nécessaires. Prévoir des actions pour les élèves à besoins spécifiques : EANA, élèves handicapés, PPS... Impulser les liaisons nécessaires à la continuité des apprentissages. Diffuser et encourager les innovations pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître le programme en vigueur à l'école maternelle et les documents d'accompagnement associés. Connaître l'organisation de la scolarité à l'école maternelle. Connaître les outils d'aide à l'évaluation des élèves en fin de grande section. Connaître la réglementation en vigueur relative au livret scolaire à l'école maternelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Impulser une dynamique d'évaluation adaptée à l'âge des élèves (construction, choix d'outils, exploitation). Veiller à la continuité des parcours d'apprentissage entre la GS et le CP pour les élèves les plus fragiles. Se porter garant de la liaison GS/CP. Organiser des activités pédagogiques complémentaires (APC) adaptées à l'âge des élèves. Chercher des ressources adaptées lorsque la situation l'exige. S'intéresser à la problématique de la diversité linguistique (EANA) Consulter régulièrement le site dédié à l'école maternelle dans son département.

COMPETENCES LIEES AUX RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES			
ACTIVITES ATTENDUES DE TOUT DIRECTEUR D'ECOLE		SPECIFICITES LIEES A LA MISSION DE DIRECTEUR D'ECOLE MATERNELLE	
		Connaissances spécifiques attendues du directeur d'école maternelle	Capacités et attitudes spécifiques attendues du directeur d'école maternelle
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'élaboration du projet d'école, en assurer le suivi, susciter les initiatives en lien avec ce projet. • Sensibiliser l'équipe au climat scolaire. • Veiller au bien être à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le programme en vigueur pour l'école maternelle et les documents d'accompagnement associés. • Connaître les repères essentiels du développement du jeune enfant. • Connaître les besoins des jeunes enfants : moteurs, affectifs, physiologiques, psychologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un tableau de bord adapté à l'école maternelle. • Accompagner les ruptures générées par l'entrée à l'école. • Veiller à la prise en compte des besoins des jeunes enfants dans l'aménagement des espaces et l'organisation du temps d'une section à l'autre.

COMPETENCES LIEES AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE			
ACTIVITES ATTENDUES DE TOUT DIRECTEUR D'ECOLE		SPECIFICITES LIEES A LA MISSION DE DIRECTEUR D'ECOLE MATERNELLE	
		Connaissances spécifiques attendues du directeur d'école maternelle	Capacités et attitudes spécifiques attendues du directeur d'école maternelle
Admission, accueil et surveillance des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à l'admission des élèves • Délivrer le certificat de radiation et remettre le livret scolaire. • Signer les conventions pour les élèves handicapés ou à besoins éducatifs particuliers. • Organiser accueil et surveillance des élèves. • S'assurer de la fréquentation régulière des élèves. • Se procurer les informations pour les transitions entre les temps scolaires et périscolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • La réglementation en vigueur pour les écoles maternelles : procédures d'admission, accueil des enfants de moins de 3 ans, principes de fréquentation scolaire à l'école maternelle, accueil et remise des élèves à leur famille, etc. • Les besoins physiologiques des jeunes enfants. • Les bonnes pratiques identifiées pour assurer les transitions en toute sécurité et sérénité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à favoriser un accueil adapté aux jeunes enfants, de la PS à la GS, dans un souci de co-éducation parentale. • Harmoniser les modalités d'accueil des parents dans l'école. • Faire comprendre aux parents l'importance d'une fréquentation scolaire régulière même si l'école maternelle n'est pas obligatoire. • Rassurer les parents, notamment ceux qui confient leur enfant à l'école pour la première fois. • Se montrer accueillant au sens « hospitalier » du terme. • Comprendre les émotions générées par les ruptures concomitantes à la première scolarisation. • Savoir gérer d'éventuels conflits en cas de séparation des parents (ex : remise de l'enfant). • Conseiller les collectivités pour la mise en place de NAP (nouvelles activités périscolaires) adaptées aux jeunes enfants.
	Présidence du conseil d'école	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir le conseil d'école selon la réglementation en vigueur. • Le présider, établir, le procès verbal et en assurer la diffusion. • Respecter les attributions de cette instance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et faire partager les enjeux des choix politiques concernant l'école maternelle. • Mettre à l'ordre du jour les questions d'actualité institutionnelles relatives à l'école maternelle.

COMPETENCES LIEES AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE			
ACTIVITES ATTENDUES DE TOUT DIRECTEUR D'ECOLE		SPECIFICITES LIEES A LA MISSION DE DIRECTEUR D'ECOLE MATERNELLE	
		Connaissances spécifiques attendues du directeur d'école maternelle	Capacités et attitudes spécifiques attendues du directeur d'école maternelle
Règlement intérieur de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Organiser l'élaboration du règlement intérieur de l'école. Veiller à sa diffusion et son respect. 	<ul style="list-style-type: none"> Les spécificités réglementaires relatives à l'école maternelle. Les rubriques du règlement départemental type en vigueur pour l'école maternelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Veiller aux particularités du fonctionnement de l'école maternelle notamment celles relatives à l'admission, à l'absentéisme, à l'accueil et la surveillance des élèves, aux sorties.
Répartition des moyens et organisation des services	<ul style="list-style-type: none"> Répartir les crédits alloués (commune ou EPCI). Fixer les modalités d'utilisation des locaux en temps scolaire. Organiser le service des enseignants nommés dans l'école. Organiser le service des personnels territoriaux pendant le temps de service à l'école et contrôler leur activité. Participer au recrutement des AESH et mettre en place leur tutorat. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la réglementation pour les écoles maternelles Connaître les règles du mouvement concernant les classes maternelles en école primaire. Connaître le partage des compétences avec les communes dans la gestion des ATSEM. Connaître les fonctions et les missions des ATSEM. Connaître le référentiel du CAP petite enfance. Connaître les adaptations possibles pour les enfants de l'école maternelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la spécificité de chacune des classes, et notamment de celle de la 1ère année d'école maternelle, pour attribuer les classes, organiser les locaux, les temps de repos, les APC... Participer à la gestion des ATSEM en restant dans son champ de compétences. Organiser le travail des ATSEM pendant le temps scolaire dans une approche de reconnaissance de leurs compétences. Inscrire les fonctions des ATSEM dans une problématique éducative partagée. Faire (re)connaître le rôle, les missions et les compétences des ATSEM. Gérer les conflits éventuels entre les ATSEM et les enseignants, voire entre ATSEM eux-mêmes. Se positionner par rapport à un personnel territorial fortement présent dans l'école.

COMPETENCES LIEES AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

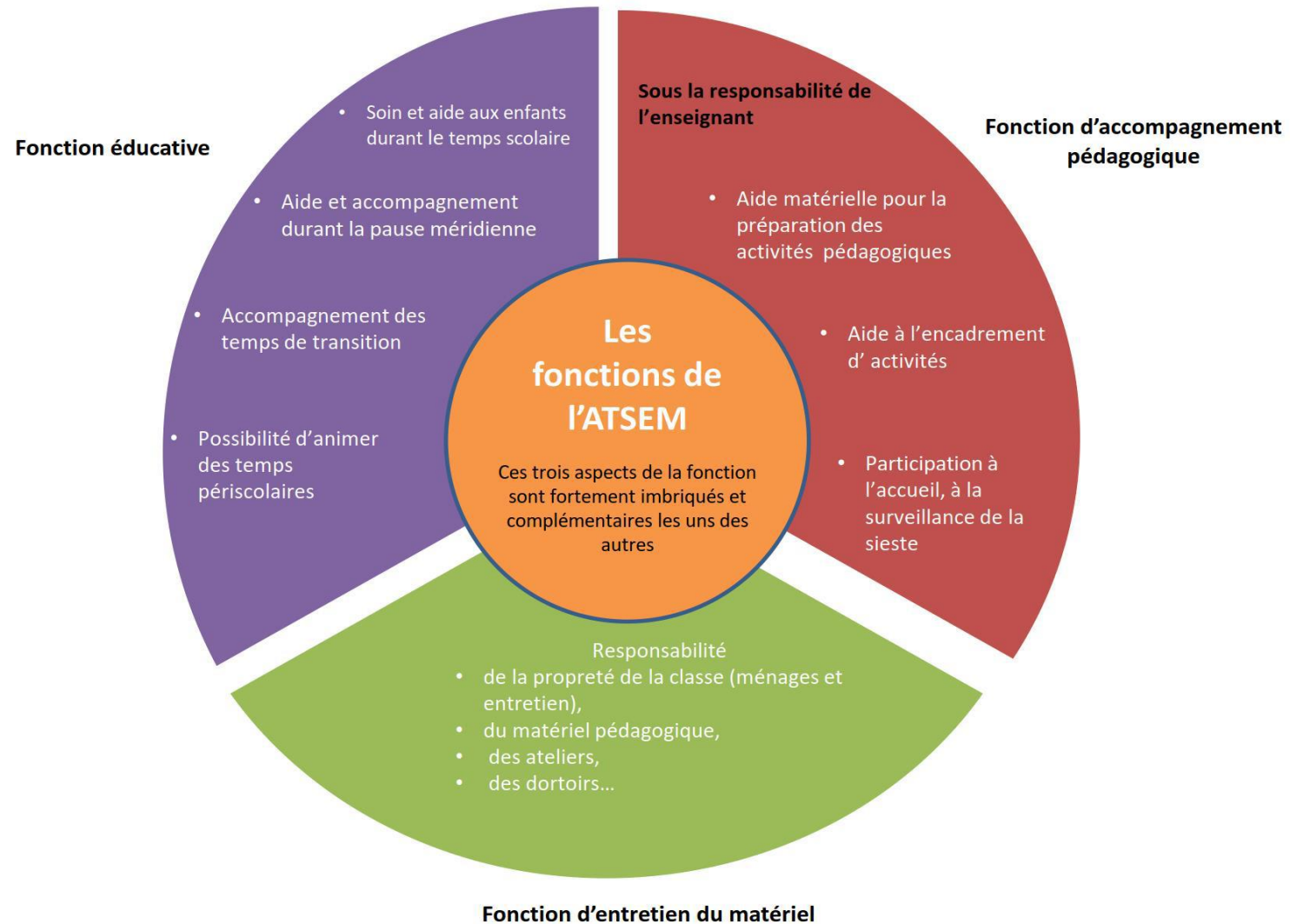
ACTIVITES ATTENDUES DE TOUT DIRECTEUR D'ECOLE		SPECIFICITES LIEES A LA MISSION DE DIRECTEUR D'ECOLE MATERNELLE	
		Connaissances spécifiques attendues du directeur d'école maternelle	Capacités et attitudes spécifiques attendues du directeur d'école maternelle
Sécurité de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les dispositions relatives à la sécurité incendie. • Organiser les exercices de sécurité et actualiser le registre en lien avec la commune. • Elaborer le PPMS et en informer les familles. • Signaler les dangers possibles pour les élèves, voire prendre les mesures d'urgence nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les règles d'encadrement spécifiques à l'école maternelle relatives aux sorties scolaires et à certaines activités (natation), etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des exercices d'évacuation adaptés à l'âge des enfants accueillis en veillant à les rassurer. • Impulser des activités de prévention adaptées fondées sur une approche ludique. • Veiller à l'usage de matériel et matériaux adaptés aux très jeunes enfants (scolarisation des enfants de moins de trois ans)

COMPETENCES LIEES AUX RELATIONS AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES DE L'ECOLE			
ACTIVITES ATTENDUES DE TOUT DIRECTEUR D'ECOLE		SPECIFICITES LIEES A LA MISSION DE DIRECTEUR D'ECOLE MATERNELLE	
		Connaissances spécifiques attendues du directeur d'école maternelle	Capacités et attitudes spécifiques attendues du directeur d'école maternelle
Relations avec la commune ou l'EPCI compétent	<ul style="list-style-type: none"> Représenter l'institution auprès de la mairie pour les questions de politique éducatives (PEDT, CUCS, PRE). Participer à des groupes de travail pour les questions de sécurité et de prévention (CLSPD, ZSP). Communiquer avec les référents territoriaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les problématiques du quartier liées aux jeunes enfants. Connaître les actions existant en hors temps scolaire concernant les jeunes enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et faire partager les enjeux des choix politiques concernant l'école maternelle. Conseiller les collectivités pour la mise en place de NAP (nouvelles activités périscolaires) adaptées aux jeunes enfants. Travailler en complémentarité avec les associations, les centres sociaux des quartiers sur des problématiques de la petite enfance.
Relations avec les parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la participation des parents à l'action éducatrice de l'école Favoriser leur implication dans le projet d'école. Répondre à leur demande d'information et d'entrevues. Assurer les élections au conseil d'école. 		<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et faire partager les enjeux des choix politiques concernant l'école maternelle. Tenir compte les représentations des parents concernant l'école maternelle. Faire preuve de bienveillance et de compréhension envers les parents notamment ceux qui deviennent parents d'élèves pour la première fois. Organiser des actions spécifiques en direction des parents (portes ouvertes, cafés parents, etc. Faire comprendre les choix concernant la collation, l'accueil des élèves en début de journée, l'organisation de la sieste... Faire (re)connaître le rôle, les missions et les compétences des ATSEM.

COMPETENCES LIEES AUX RELATIONS AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES DE L'ECOLE

ACTIVITES ATTENDUES DE TOUT DIRECTEUR D'ECOLE		SPECIFICITES LIEES A LA MISSION DE DIRECTEUR D'ECOLE MATERNELLE		
		Connaissances spécifiques attendues du directeur d'école maternelle	Capacités et attitudes spécifiques attendues du directeur d'école maternelle	
Participation à la protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la protection des enfants. • Favoriser le repérage des situations en danger ou en risque de l'être. • Assurer le lien avec les partenaires sociaux et de santé. • Transmettre les informations préoccupantes au conseil général. • Veiller au maintien de bonnes relations avec les familles concernées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires de la petite enfance de son département (CAF, CAMPS, PMI...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les personnes ressources de la petite enfance. • Organiser les visites médicales avec la PMI (conseil général) et le service de santé scolaire (Education nationale) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte les représentations des différents partenaires concernant l'école maternelle.

4. Travail avec les ATSEM



La responsabilité pédagogique du directeur, de la directrice dans la qualité du travail en équipe

Le directeur, la directrice organise le travail en équipe pour que soient assurés :

- la continuité et la cohérence des parcours scolaires,
- l'inclusion de tous les élèves,
- l'accueil positif des parents,
- un traitement équitable de tous les élèves.

La définition du travail en équipe

L'expression « travail en équipe » désigne une *collaboration étroite entre personnes effectuant des tâches interdépendantes mais différentes* ; la différenciation des tâches est importante, et antérieure ou extérieure à la constitution de l'équipe ; la hiérarchisation est généralement plus forte, elle préexiste à la formation de l'équipe, et ne se fonde pas sur une décision de l'équipe elle-même.

Questions / Réponses